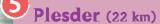
L'église reconstruite en 1850-1854 est située sur un promontoire dominant le canal d'Ille-et-Rance, lieu de promenade sur la liaison Rennes Dinan.

• Prendre la direction de Plesder, à droite dans le bas du bourg. Possibilité de rejoindre directement St-Domineuc par le canal d'Ille-et-Rance. Sinon, suivre la direction de la Rimbaudière.



• Tourner à gauche à la sortie du hameau et rejoindre la D 75.

 Aller tout droit vers la Touche Pichard, puis à gauche vers Plesder. A voir sur la route, le Manoir de la Buharaye à quelques mètres.



La commune a la particularité d'avoir accueilli le premier comice agricole de France en 1815 et d'avoir développé de nouvelles méthodes de cultures des terres. L'église en forme de croix date des 16° et 17° siècles. Joli clocher dominé par une flèche en ardoise.

• Suivre la direction de Pleugueneuc en passant sur le pont de la voie expresse (RD 137).



Pleugueneuc (24 km)



A voir : le Château et Parc zoologique de la Bourbansais, construit à la fin du XVIe siècle, remanié et agrandi aux 17e et 18e siècles. c'est un bel exemple des demeures des parlementaires au Parlement de Bretagne. La visite d'une partie du château permet de découvrir les salons richement décorés et meublés. Jardin à la Française et parc zoologique accueillant de nombreux

animaux, spectacle de la meute et des aigles.

 Prendre la direction de Meillac, puis La Chapelle-aux-Filtzméens et tourner à droite vers le Gage où vous verrez le Château. Subsistent de l'ancien domaine, les murs d'enceinte, les douves, le portail d'entrée et la chapelle.



- Suivre la route vers Villains et la Butte aux Tertrais : ancienne motte féodale sur laquelle était édifiée une forteresse préhistorique constituée de murs de défense en planches.
- Tourner à droite et passer les hameaux du Perquer et de Couëdan.
- Tourner à gauche puis tout droit vers le canal et St-Domineuc.

Les Vélo Promenades®

Ce sont des boucles de promenades (de 15 à 30 km) qui permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services dans les villes et villages traversés. Les circuits empruntent des routes à faible trafic, mais ne sont pas prioritaires sur les véhicules à moteur (prudence!). A chaque fois que cela est possible, ils cheminent sur les itinéraires en sites propres (réservés aux circulations non motorisées comme les berges du canal d'Ille-et-Rance).

Des informations plus complètes sur les sites à découvrir sont disponibles dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative.

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

- Avant de démarrer, vérifiez l'état de votre vélo et équipez-vous d'une trousse de réparation.
- Respectez le code de la route : roulez en file indienne et portez votre casque.
- Emportez toujours un en-cas et à boire.
- · Respectez la propriété privée.
- Ne jetez pas vos déchets, respectez la nature en utilisant les poubelles.

infos

7 circuits disponibles en Bretagne Romantique

Office de tourisme de Combourg

Maison de la Lanterne • Place Albert Parent • 35270 Combourg Tél. 02.99.73.13.93 • ot@combourg.org • www.combourg.org

Syndicat d'Initiative de Tinténiac

Espace Cour Frémur • 17, rue de la Libération • 35190 Tinténiac Tél. 02.99.68.09.62 (de juin à septembre) • tourisme.tinteniac@wanadoo.fr

Groupement d'Intérêt Touristique

Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel - Bretagne Romantique 5 bis, place de la Cathédrale • 35120 Dol-de-Bretagne Tél. 02.99.48.34.53 • info@paysdelabaie-mtstmichel.com www.paysdelabaie-mtstmichel.com

Communauté de Communes de la Bretagne Romantique

2, rue des Deux Croix • 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens Tél. 02.99.45.23.45 • accueil@bretagneromantique.fr

Un grand merci à l'Amicale cyclotouriste de Combourg, au Vélo promeneur de Dingé, à l'Amicale cyclotouriste d'Ille-et-Rance de Tinténiac et au Cycloclub de Saint-Domineuc, affiliés à la F.F.C.T. qui, par leur concours et leur connaissance du terrain ont permis de définir les itinéraires.











Bretagne

Gracement
St. Trintelliac

Cette réalisation a été co-financée par l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER+.

